



APPEL D'OFFRES

Conception graphique de la signalisation municipale

La Municipalité des Hautes-Terres reçoit présentement des lettres d'intérêt de graphistes, consultants ou de firmes de design souhaitant soumettre une proposition pour la conception de la signalisation municipale, incluant un panneau de bienvenue ainsi que d'un panneau d'attraits commerciaux et touristiques pour la municipalité. Des exemples de panneaux existants seront fournis à titre de référence, et certains éléments pourront être réutilisés.

Les lettres d'offres cachetées seront reçues jusqu'au jeudi 15 janvier 2026, à 15 h, heure locale, à l'édifice municipal Nancy Lainey-Thériault de Paquetville. Il est également possible de faire parvenir la lettre d'offre par courriel, à l'adresse vanessa.hachebreau@mdht.ca avant la même heure et à la même date.

MISE EN CONTEXTE

La Municipalité souhaite moderniser son image visuelle aux entrées du territoire et, dans ce cadre, désire retenir les services d'une firme ou d'un graphiste pour la conception de nouveaux modèles de panneaux officiels pour remplacer des panneaux de bienvenue ainsi que la création de nouveaux panneaux d'attraits commerciaux et touristiques.

Le conseil municipal est à la recherche de propositions pour une affiche annonçant la bienvenue à chacune des délimitations des localités de la municipalité, soit pour 61 emplacements au total, avec un format similaire en grandeur à l'affiche de bienvenue précédemment installée aux entrées de la municipalité.



RESPONSABILITÉS DE LA FIRME RECHERCHÉE :

1. Conception d'un modèle de pancarte de bienvenue

- Évaluer les pancartes existantes et voir ce qui peut être ré-utilisé
- Proposer au moins deux modèles utilisant la pancarte existante et un modèle nouveau
- Définir les dimensions et les matériaux à utiliser pour chacun des modèles proposés
- Ajouter les coûts de réalisation pour chacun des modèles, pour une pancarte

2. Concevoir un modèle de pancarte d'attrait commerciaux et touristiques qui vient s'accorder avec le style de la pancarte de bienvenue
3. Présenter les modèles au conseil municipal pour une première sélection et retravailler les modèles, jusqu'à la sélection d'un ou deux modèles satisfaisants
4. Procéder à une consultation publique pour confirmer le choix de modèle avec la population, par le biais du site web, de la page Facebook de la municipalité et des rencontres publiques de quartier

QUESTIONS

Toute demande d'information doit être envoyée par courriel au moins 3 jours ouvrables avant la date de fermeture, à l'attention de :

Vanessa Haché Breau

Courriel : vanessa.hachebreau@mdht.ca

Toutes les questions, commentaires et les réponses aux questions seront partagées avec tous les soumissionnaires par un fichier questions/réponses téléchargeable sur le site web le 13 janvier 2026.

CONFLITS D'INTÉRÊTS

Les soumissionnaires ne sont pas autorisés à soumettre une proposition si, de l'avis de la Municipalité des Hautes-Terres, elle donne lieu à un conflit d'intérêt en rapport avec ce projet. Les soumissionnaires doivent soumettre avec les informations de leur proposition, les documents qui peuvent constituer une violation de conflit d'intérêt pour examen par la Municipalité des Hautes-Terres. La décision de la Municipalité des Hautes-Terres sur cette question sera définitive.

FORMALITÉS

Afin que la Municipalité des Hautes-Terres considère une soumission comme une offre légale, le soumissionnaire doit envoyer une lettre d'offre signée par une personne autorisée à représenter l'entreprise.

En répondant à cet appel d'offres, chaque soumissionnaire doit remplir et fournir toutes les informations demandées. En soumettant une proposition, le soumissionnaire confirme qu'il a examiné attentivement tous les éléments de l'appel d'offres et qu'il connaît les conditions à respecter, la nature et l'ampleur des travaux à réaliser, ainsi que toute autre exigence.

Les offres doivent contenir :

- 1. le formulaire de l'annexe A dûment rempli;**
- 2. une description des intentions du soumissionnaire avec les panneaux et un échéancier;**
- 3. le prix proposé pour la conception graphique de la signalisation municipale;**
- 4. des exemples de travaux similaires précédents du soumissionnaire;**
- 5. tout autre matériel que le soumissionnaire jugera bon d'inclure permettant de bien comprendre son offre.**

SOUMISSIONS DE L'APPEL D'OFFRES

Les offres doivent être présentées dans une enveloppe scellée indiquant clairement le nom de l'offre, la date de clôture de l'offre et le nom de la société sur le devant de l'enveloppe et adressée comme suit :

Municipalité des Hautes-Terres
Offre de conception de la signalisation municipale
1040, rue du Parc, unité 6
Paquetville, N.-B. E8R 1J7

Il est aussi possible de soumettre l'offre par courriel, à vanessa.hachebureau@mdht.ca en indiquant clairement **Appel d'offres**, dans l'objet.

ÉVALUATION DES OFFRES

Les offres écrites soumises pour examen seront évaluées en fonction de la qualité des propositions, de l'expérience du consultant, de sa capacité à respecter la date d'achèvement, des coûts et/ou de tout autre facteur que la Municipalité des Hautes-Terres juge approprié pour déterminer si le consultant est un soumissionnaire réceptif et responsable, et s'il représente la meilleure valeur pour la Municipalité.

Les offres seront évaluées entre autres selon les critères suivants :

Prix d'achat Note = Prix le plus haut / prix proposé X valeur attribuée au prix	70 pts
Acceptation sociale du concept proposé Les propositions seront évaluées selon leur capacité à favoriser l'adhésion de la communauté et à refléter l'identité municipale. Le concept devra démontrer les éléments suivants : <ul style="list-style-type: none">- Harmonisation avec le paysage municipal et le caractère des communautés locales- Clarté, visibilité et accessibilité des informations pour les citoyens et visiteurs.- Respect et valorisation des éléments identitaires de la municipalité.- Potentiel d'être bien reçu lors de la consultation publique.	20 pts
Échéancier L'échéancier est clair et réaliste. L'échéancier de réalisation du projet a un délai raisonnable.	5 pts
Capacité du promoteur à construire un projet viable L'expérience du soumissionnaire démontre une capacité réelle et pertinente à concevoir des panneaux municipaux, et ses réalisations antérieures démontrent la pertinence de son expertise pour le projet.	5 pts

REJET DE SOUMISSIONS

- a) Une soumission provenant d'un appel d'offres public, d'un appel d'offres par invitation ou une demande de prix doit être rejetée après ou lors de l'ouverture si :
 - i. elle n'est pas signée;
 - ii. le soumissionnaire n'a pas utilisé le formulaire fourni par la municipalité, s'il y en avait un;
 - iii. la totalité ou une partie des renseignements est illisible;
 - iv. elle porte le mauvais nom sur l'appel d'offres;
 - v. elle n'indique pas le prix total; ou

- vi. elle ne répond pas à toutes les normes techniques demandées. Dans ce cas, le soumissionnaire doit en être informé par écrit dans les plus brefs délais.
- b) Toute soumission déposée par un consultant qui fait état d'un litige avec la municipalité sera automatiquement rejetée.
- c) Toute décision de rejet d'une soumission est sans appel.

Si toutes les soumissions pour un appel d'offres ont été rejetées, l'administration municipale doit recommander la suite des procédures au conseil.

CONDITIONS

La Municipalité des Hautes-Terres se réserve le droit d'annuler le processus d'appel d'offres si les performances et/ou les conditions ne sont pas satisfaisantes.

La Municipalité des Hautes-Terres se réserve le droit de rejeter ou d'accepter une ou toutes les propositions ou parties de propositions, lorsque, selon leur jugement raisonné, l'intérêt public est le mieux servi.